

Fonds de Dotation

Ecole Nationale de l'Aviation Civile

[Fonds de Dotation](#)

Découvrez le Fonds de Dotation ENAC.



Depuis fin 2012, le Fonds de dotation ENAC, structure juridique propre créée par l'ENAC, représente un véritable atout pour l'école puisque ses axes de développement ont pour objectifs de :

- Renforcer le rayonnement international de l'ENAC
- Permettre l'insertion de tous les talents
- Développer la recherche et l'innovation

Outil de promotion et de valorisation des savoir-faire de l'ENAC, la vocation du Fonds ENAC est donc de proposer des projets innovants, en dehors du cercle des actions propres de l'école, en fédérant des financements nouveaux basés sur la philanthropie des particuliers et des entreprises.

Les entreprises désireuses de s'associer à notre Ecole, ainsi qu'à sa notoriété dans ses domaines d'excellence, apportent leur soutien via le mécénat en finançant, entre autres projets, des Chaires d'enseignement et de recherche, des bourses internationales, ou le financement de projets humanitaires et sociétaux.

La démarche de mécénat permet aux entreprises et aux particuliers de défiscaliser leur don. Le Fonds ENAC est une entité juridique distincte de l'école. Il répond aux critères énoncés par la loi n°

2008-776 du 4 août 2008, dite de modernisation de l'économie et par le décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation (JO du 13 février 2009).

[Plus d'informations sur le site du Fonds de dotation ENAC ///](#)

Documents

À voir aussi

Contact

Fonds de dotation

Raphaëlle Surun

[+33\(0\)5 62 17 40 46](tel:+33(0)562174046) +33(0)5 62 17 40 46

raphaelle.surun@enac.fr

Source URL: <http://enac.fr/fr/fonds-de-dotation>